



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et
patrimoines*

Unité départementale
de l'architecture et du
patrimoine du Rhône

Lyon, le 2 avril 2019

L'architecte des bâtiments de France
cheffe de l'unité départementale de
l'architecture et du patrimoine

à

Affaire suivie par : Emmanuelle DIDIER / Laurence DUCROZET

☎ : (33) [0]4 72 26 59 70
✉ : emmanuelle.didier@culture.gouv.fr
laurence.ducrozet@culture.gouv.fr

Réf. : ED/2019/58

Monsieur Le Maire
Mairie de Anse
Place du Général de Gaulle
69480 Anse

Objet : Inscription au titre des monuments historiques du Monument aux Morts

Monsieur le Maire

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté d'inscription au titre des Monuments Historiques du Monument aux Morts (situé place de la République) en date du 13 mars 2019.

Je vous précise que la servitude de protection des abords intervient dès qu'un édifice est classé ou inscrit monument historique et doit figurer en annexe au Plan Local d'Urbanisme. A cet égard, mon service est consulté sur toute intervention à l'intérieur du périmètre de 500 mètres de rayon autour des monuments historiques. Toutes les modifications de l'aspect extérieur des immeubles, les constructions neuves, les interventions sur les espaces extérieurs, les espaces publics, les antennes, les déboisements...mais aussi la publicité et les enseignes (code de l'environnement) doivent recevoir l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

Le rôle de l'architecte des bâtiments de France consiste à protéger la relation entre l'édifice et son environnement, notamment à veiller à la qualité des constructions et restaurations (matériaux, façades et toitures,...), à prendre soin du traitement du paysage et des perspectives.

L'autorisation d'urbanisme est délivrée après avis de l'architecte des bâtiments de France pour toutes les autorisations.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Lyon, le

13 MARS 2019

Arrêté n° 19 - 070

portant inscription au titre des monuments historiques
du monument aux morts - ANSE (Rhône)

LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES,

Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture du 11 décembre 2018

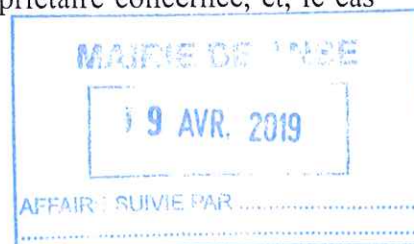
Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

considérant que le monument aux morts situé place de la République à Anse (Rhône) présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation, en raison de la qualité de la mosaïque représentative du travail des ateliers Mora et de son caractère significatif de l'apport artistique de la communauté italienne à Lyon.

arrête :

Article 1^{er} : est inscrit au titre des monuments historiques le monument aux morts situé place de la République à ANSE (non cadastré) et appartenant à la COMMUNE D'ANSE (SIREN 216 900 092) depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

Article 2 : le présent arrêté sera notifié au maire de la commune propriétaire concernée, et, le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.



ANSE (69)

monument aux morts

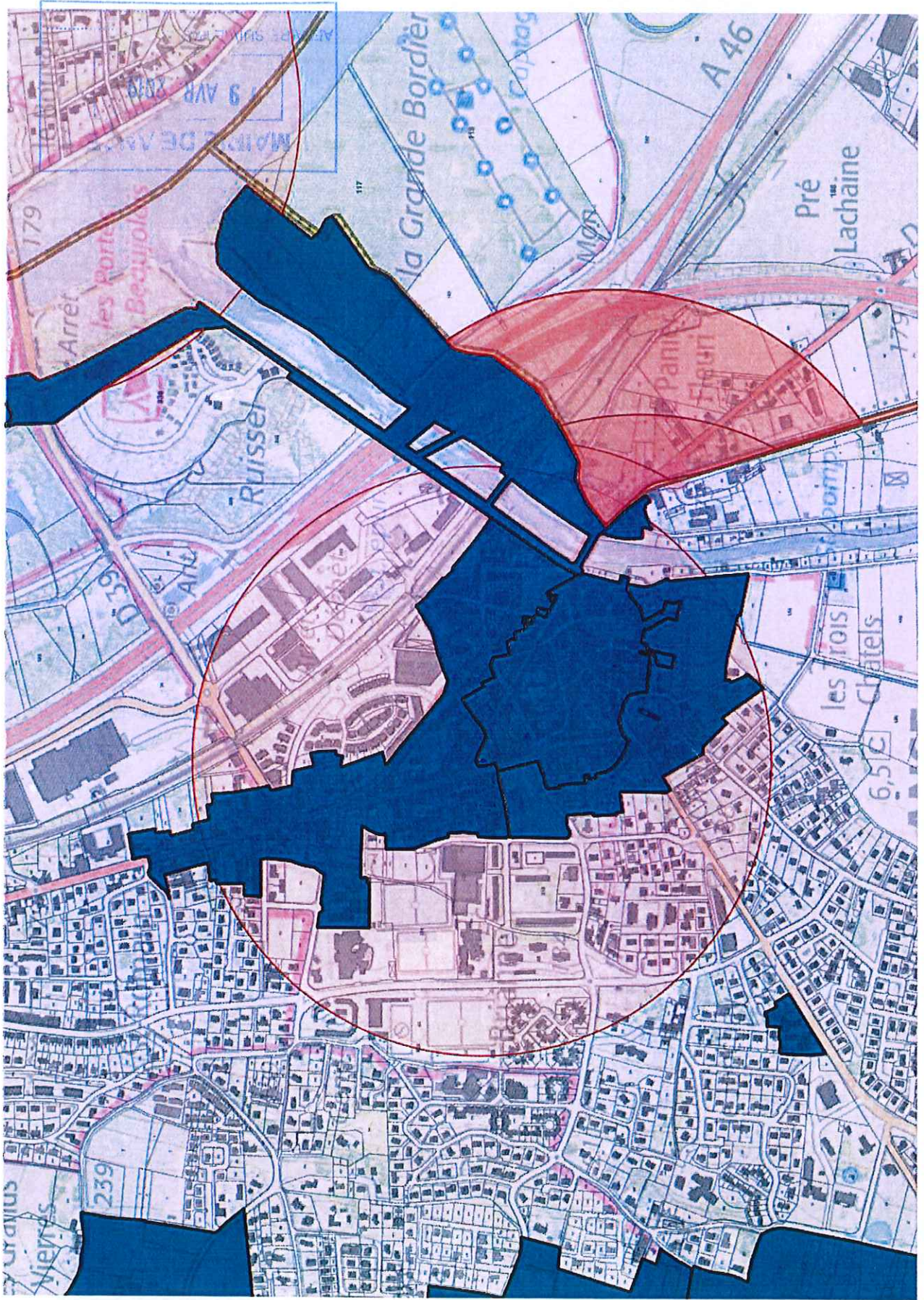
Vu pour être annexé à l'arrêté n°

du 13 MARS 2019 19 - 070



Pour le Préfet de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
et du département de la Loire
Le Secrétaire Général des affaires

Guy LEVI



Ma sélection

Label "Architecture contemporaine remarquable" (intranet) - Auvergne-Rhône-Alpes

Label XXème
En date du : 2018-10-12
Propriétaire : DRAC
Auvergne-Rhône-Alpes

Librairies - Labels LIR et LR - Auvergne-Rhône-Alpes

Par défaut
En date du : 2018-01-03
Propriétaire : DRAC
Auvergne-Rhône-Alpes
Spectacle vivant et arts plastiques - Lieux labellisés ou financés par l'Etat (intranet) - Auvergne-Rhône-Alpes

Par défaut
En date du : 2018-03-30
Propriétaire : DRAC
Auvergne-Rhône-Alpes

Equipements culturels : Cinémas itinérants (intranet) - Rhône-Alpes

Par défaut
En date du : 2015-06-11
Propriétaire : DRAC
Rhône-Alpes

Maisons des Illustres en Auvergne-Rhône-Alpes

Maison des Illustres
En date du : 2016-01-14
Propriétaire : DRAC
Auvergne-Rhône-Alpes

Equipements culturels : Cinémas fixes (intranet) - Rhône-Alpes

Par défaut
En date du : 2015-06-09
Propriétaire : DRAC
Rhône-Alpes

Périmètre de protection d'un monument historique - Rhône - 69

Abords MH
En date du : 2019-04-01
Propriétaire : DRAC
Auvergne-Rhône-Alpes

Périmètre délimité des abords d'un monument historique - Rhône - 69

Périmètres délimités des abords